

Compte rendu réunion régionale «Cadastre» du 17/01/2018 à l'ENFiP Toulouse

La séance a regroupé une quarantaine de collègues issus des départements (ou structures) 65, 82, 31, 81, 32, 40, 64, 12, 09 et 47. Quelques TG stagiaires en fin de scolarité sont aussi venus, inquiets de leur avenir, tant ce qu'il semble se dessiner est aux antipodes du « contrat » qu'ils avaient signé en entrant géomètre à la DGFIP.

Après une présentation générale du contexte, tant en matière d'emplois qu'en matière d'orientation générale politique envisagées par la DGFIP, un rappel a été fait sur la vision qu'a la CGT de la mission cadastrale, partant notamment des 3 piliers fondamentaux que sont les missions topographiques, fiscales et foncières.

Un rappel a été fait aussi sur les inepties voulues par la DGFIP en matière de structures (CDI/CDIF) et qu'arrivée dans l'impasse suite aux suppressions d'emplois, cette dernière faisait payer le prix fort aux agents et aux missions les résultats de ses errements.

Puis un tour de table a été effectué.

Sans entrer dans le détail, on s'aperçoit que les pratiques locales sont multiples (ce qui prouve encore une fois que le bureau métier ne pilote plus rien et que les directions départementales font ce qu'elles veulent ...). Cela va du tout topo, au tout remaniement, en passant par l'application ou (et) la vérification de DA, du « fiscal comme avant » au « fiscal un peu en douce » pour pas que cela se voie dans les statistiques, de l'annotation de Lascot au recensement des permis en mairie ...

Bref, autant de façons de faire que de structures !

Pour synthétiser, les axes de réflexions et constatations sont les suivants :

- ▶ Globalement, les collègues constatent que la fiscalité est tenue. Mise à part l'abondement de Lascot (nous y reviendrons), le travail est fait, dès lors que les services ont connaissance des changements. Pas de zone de déshérence fiscale ... ce qui contredit les arguments de la DG pour réorienter notre travail ! D'ailleurs, les collègues se sont étonnés de ce virage annoncé, car même s'il est présenté comme « progressif », ce n'en est pas moins à l'opposé de ce qui est préconisé aujourd'hui ! Aucun ne regrette aujourd'hui d'avoir poursuivi, fût-ce en douce, la tenue à jour de Lascot, son exhaustivité, le contentieux et autres CCID...
- ▶ Pour les collègues, la maintenance du plan à jour est un préalable non négociable à une évolution des pratiques. L'enjeu est d'importance (seul référentiel parcellaire et bâti en France) et un abandon même temporaire aurait des conséquences dramatiques pour le plan. De plus, la manière de présenter les enjeux paraît assez biaisée, preuve que la DGFIP est encore en train de jouer une entourloupe dont elle a le secret. Ce sera fiscalité contre mise à jour : si les collectivités voient d'un œil bienveillant la FDL, elles ne sont pas du tout au courant que cela se fera au détriment du plan cadastral... Beaucoup ont également rappelé que le plan cadastral est un référentiel parcellaire ET bâti. L'un ne va pas sans l'autre évidemment !

- ▶ Un accord commun s'est dessiné sur une fiscalité raisonnée: on peut dégager du temps pour enrichir les bases, tant quantitativement que qualitativement, ça, on sait faire ! Par contre, le tout fiscal est inenvisageable, tant pour son efficience réelle que par rapport à notre formation, notre technicité et notre vécu en tant que géomètre. Quant à la saisie dans Majic, il en est hors de question ! Les collègues de terrain quelle que soit la fonction (géo ou B terrain) sont des professionnels capables d'enrichir les bases à bon escient et de manière raisonnée ; les 3 piliers de la mission doivent donc rester étroitement associés et il faut encore pouvoir associer une imposition à un bâtiment représenté au plan.. ;
- ▶ Lascot : c'est justement la structure CDIF qui donnait tout son sens à l'optimisation de cette application ! Les collègues sont convaincus qu'elle reste un outil précieux dans l'exécution des missions. Encore faut-il que les liaisons avec les gestionnaires des permis soient fiables ! C'est loin d'être le cas partout, même si beaucoup de collègues estiment qu'ils reçoivent peu « d'alertes » venant des communes sur l'exhaustivité de la base. En tout cas, les difficultés rencontrées dans l'alimentation de la base relèvent bel et bien de problèmes informatiques ! Les agents n'ont pas à payer les errements de la DGFIP en la matière. Et les collectivités territoriales ont beau jeu de réclamer plus d'investissement de sa part alors qu'elles n'assurent pas toujours leur part du contrat ! A ce propos, certains participants s'interrogent sur cette brusque agitation des collectivités autour de la FDL et leur capacité à assumer ensuite les résultats de cette politique ; les agents ne devront pas être envoyés au casse-pipe (CCID ou contentieux)...

Pour terminer cette réunion, un socle commun de convergences de vues a été dégagé, et il est clair que ce que la CGT Finances Publiques porte depuis des années, tant auprès des collègues que des instances nationales, rencontre un appui solide auprès de la sphère cadastre. Elle doit le porter au plus haut niveau pour que la DG mais aussi les acteurs de la FDL prennent conscience que la mission cadastrale ne peut se « vendre à la découpe ».

La question des moyens dédiés reste certes prégnante, et chacun prendra sa part de travail pour bien exécuter la totalité des missions relevant de son périmètre, mais les participants ne jugent pas sérieux le pilotage actuellement imposé, fait de coups de barre d'un côté ou de l'autre.

TOUTES et TOUS MOBILISÉ.E.S
LE 22 MARS 2018

